

Calcul de prime en fonction du CA

Par jm17, le 30/12/2013 à 17:39

Bonjour,

Mon employeur modifie les regles de calcul de mon CA en cours d'année (sans m'en informer), ce qui se traduit par une absence totale de prime (1/3 de mon salaire). Il y a un écart du simple au double avec cette modification. En a-t-il le droit?

Merci

Par P.M., le 30/12/2013 à 17:42

Bonjour,

Il faudrait savoir de quelle manière était prévue cette prime et comment son calcul avait été fixé